

TRANSPORTS EN COMMUN : LE DÉPARTEMENT PASSE À LA VITESSE SUPÉRIEURE

Pour aboutir à un usage raisonné de la voiture, le Conseil général de l'Isère agit sur toute la ligne. Outre le développement du réseau Transisère, sa mission consiste à interconnecter les différents réseaux de transports.



À travers son schéma départemental des transports, voté en 2004, le Conseil général marque sa volonté : améliorer la qualité de vie de TOUS les isérois par une politique volontariste de déplacement. Trois objectifs visés : dé-saturer les axes routiers des grandes villes, assurer la solidarité entre les isérois et relier l'Isère au reste du territoire. À l'heure du bilan, les résultats sont plus que satisfaisants !

Désengorger l'accès aux agglomérations

Pour inciter les Isérois à utiliser les transports collectifs, le Conseil général a créé des lignes Express (5 au total reliant l'agglomération grenobloise ou lyonnaise) aux avantages attractifs : cadences régulières avec une fréquence de 10 ou 15 min, arrêts peu nombreux et utilisation des autoroutes pour gagner en rapidité. « Sans oublier l'effort réalisé au niveau du confort » souligne Olivier Merliaud, Directeur des Transports : « Sonorisation individuelle, climatisation, utilisation de véhicules récents, rien n'a été négligé. » Aujourd'hui, le succès est total. Sur la ligne Express Voiron-Grenoble-Crolles, lancée en 2002, la fréquentation quotidienne dépasse les 3 000 voyageurs, contre 300 à son ouverture. La moitié de cette clientèle utilisait auparavant la voiture, ce qui fait 577 autos en moins sur l'A48 !

Fédérer les territoires

Le schéma départemental a atteint son objectif : 99 % des communes de l'Isère sont desservies. La transformation des lignes de transport scolaire en lignes tout public a beaucoup joué. Mais la mise en place de Transport À la Demande (TAD) permet aussi de répondre aux besoins des communes rurales. Des expérimentations de TAD sont en cours et permettront, sur le long terme, de rendre les transports plus accessibles aux handicapés. Car la politique départementale n'oublie personne !

Relier l'Isère à l'Europe

Autre but atteint. En 2003, le Conseil général a repris la gestion de l'aéroport de Grenoble Isère, avant d'en devenir le propriétaire début 2007. Avec 435 736 passagers en 2006, l'aéroport dépasse le record historique du trafic de 1989 (401 000 passagers), enregistrant une progression de plus de 60 %. Pour la saison d'hiver 2006/07, 18 liaisons régulières sont disponibles. Porte d'entrée incontournable des compagnies « low cost » dans les Alpes, les retombées économiques sont considérables pour les communes de montagne. Des destinations régulières (Londres, Rome, Marrakech...) sont également proposées toute l'année. Pour accompagner ce développement, le réseau Transisère a mis en place une ligne calquée sur les horaires des vols, reliant l'aéroport et la gare routière de Grenoble.

Intermodalité : ce n'est qu'un début

La priorité pour l'avenir est la complémentarité entre les différents modes de transport. Sur le budget 2007, 80 M d'euros sont alloués au réseau Transisère, qui sera restructuré dès la rentrée pour rendre plus performantes certaines lignes. Le reste est réparti entre diverses actions auxquelles participe le Département pour optimiser les déplacements. Notamment les réseaux

urbains, financés à hauteur de 37 M d'euros. Et d'ici 2011, 12 M d'euros seront consacrés à l'amélioration de la desserte ferroviaire. Le Conseil général

apporte aussi son soutien aux communes qui souhaitent mettre en place des parcs-relais : pour exemple, le parking de Coublevie, qui permet aux usagers de la ligne Voiron-Grenoble-Crolles de garer leur voiture, a été financé pour moitié par le Département.

Multiplier les points d'échanges entre train, bus, tramway, vélo et voiture, mais aussi aller

progressivement vers une tarification multimodale, voici l'idée à terme. Dans cet esprit, la billettique sans contact Tilt, expérimentée depuis 2003, sera étendue à l'ensemble du réseau Transisère d'ici la fin 2008. Des projets novateurs de tarifs combinés voient également le jour, comme l'abonnement Transisère + AlpesAutoPartage. Autre nouveauté pour 2008 : l'Isère va mettre en place une centrale de mobilité destinée aux voyageurs des transports en commun, à l'image de Bison Futé pour les routes. Dès 2010, des informations en temps réels viendront faciliter les transports au quotidien.



Plus proche de vous !

Infos voyageurs

Allo Transisère

0820 08 38 38

(0.118 euro/minute)

www.transisere.fr

Contact Mairie

Direction des Transports

04 76 00 60 29